

REZE INFORMATION

NUMERO SPECIAL

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

1977

SIX ANS
DE GESTION MUNICIPALE
A VOTRE SERVICE

1983

EDITORIAL



Continuer.

Ensemble à Rezé et pour Rezé au cours de ces six dernières années nous avons progressé dans la voie de l'équipement, de l'organisation de nouveaux services, de l'équilibre de la vie économique locale. Nous nous sommes battus ensemble pour gagner notre désenclavement et maintenir nos impôts locaux à un niveau acceptable.

Ensemble nous avons connu des moments de difficulté ; le décès d'Alexandre Plancher, maire de Rezé de 1959 à 1978, il nous laissa un bon héritage et il fallait être à la hauteur de son action.

Puis jusqu'en Mai 1981 nous avons subi une politique nationale désastreuse pour les villes et les communes, sans aucune perspective de progrès, sans volonté de changement. S'ajoutaient à cette politique les basses manoeuvres à l'encontre des municipalités de Gauche.

Ensemble nous avons aussi connu de grands moments ; la fête du Cinquantenaire de la Gauche à Rezé, l'inauguration du port de Trentemoult, la mise en service de l'école du Port au Blé, l'inauguration de la Maison de quartier de Ragon, le centenaire des Lois Laïques, la victoire de la Gauche en mai 1981 sans oublier l'élection de Michelle Charpentier et Daniel Prin au Conseil Général en 1982.

Nous avons vécu tout ceci sur fond de réformes pour les collectivités locales, réformes suffisamment importantes pour qu'elles apportent un souffle de liberté sur les communes de France.

Voilà l'essentiel de ce que nous avons partagé en six ans. Pour Rezé nous allons continuer, ensemble.

Jacques Floch
Maire de Rezé
Député de Loire-Atlantique

Lettre ouverte aux Rezéens.



Mes chers concitoyens,

J'ai pris la décision de ne pas me représenter au Conseil Municipal de Rezé et je vous en dois l'explication. Engagé dans le militantisme syndical dès l'âge de 17 ans, puis dans l'action familiale, je suis venu naturellement à la politique et mon premier mandat me fut confié dès 1959. Fidèle à ma devise «servir», j'ai consacré 24 années de ma vie (4 mandats de 6 ans) à celle de la Commune. Je crois avoir assumé de mon mieux les responsabilités qui me furent confiées par mes pairs au long de ces années, d'abord comme adjoint aux affaires sociales puis comme Premier Adjoint. La raison de mon engagement militant, le combat contre les injustices et pour le mieux être, ne peut s'éteindre. Cependant les responsabilités exigent un partage et la charge du témoin doit passer entre des mains plus jeunes, exercées cependant aux affaires publiques depuis six ans, gantées de cette expérience et de ce dynamisme propres à la poursuite du combat. L'engagement pour moi prend désormais d'autres formes dans l'un des multiples cadres qu'offre à tout citoyen la vie de sa commune. Je tiens à assurer mon ami Jacques Floch de mon soutien et de ma confiance. J'appelle les Rezéennes et les Rezéens à soutenir la nouvelle équipe animée par Jacques Floch et à participer pendant les six ans à venir à la vie, au développement de la commune et à toute la vie associative qui fait la richesse de Rezé.

André Coutant
Premier adjoint

SOMMAIRE

chapitre 1.	Une histoire et une originalité	p. 3
chapitre 2.	Une politique des quartiers	p. 4 et 5
chapitre 3.	Une politique globale d'équipement et de réalisations	p. 6 à 13
chapitre 4.	l'avenir de Rezé	p. 14
lettres des partis		p. 15

Rezé Information Bimestriel d'informations municipales
Gérant : Jacques Floch, Directeur de la Publication : André Coutant.
Textes, photos, maquette : Office Municipal d'Information.

1 UNE HISTOIRE ET UNE ORIGINALITE

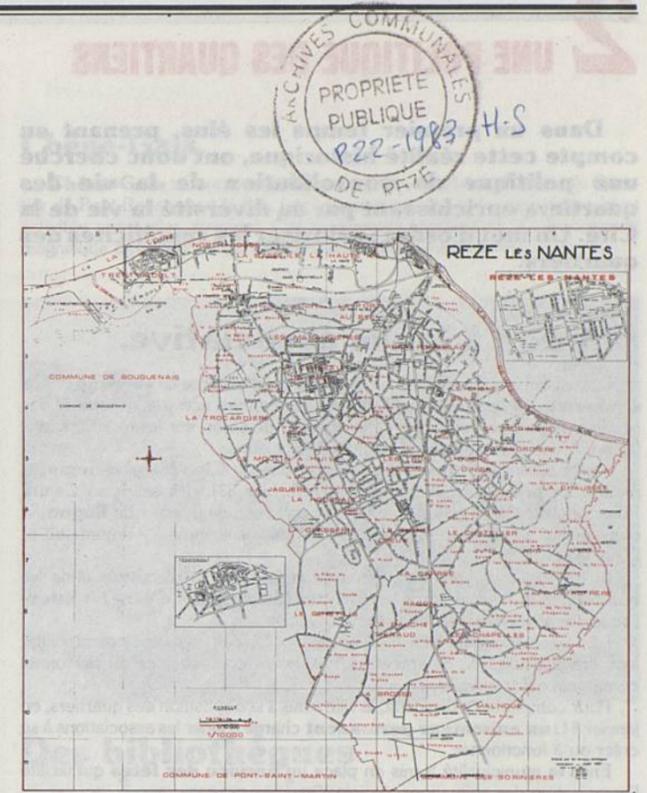
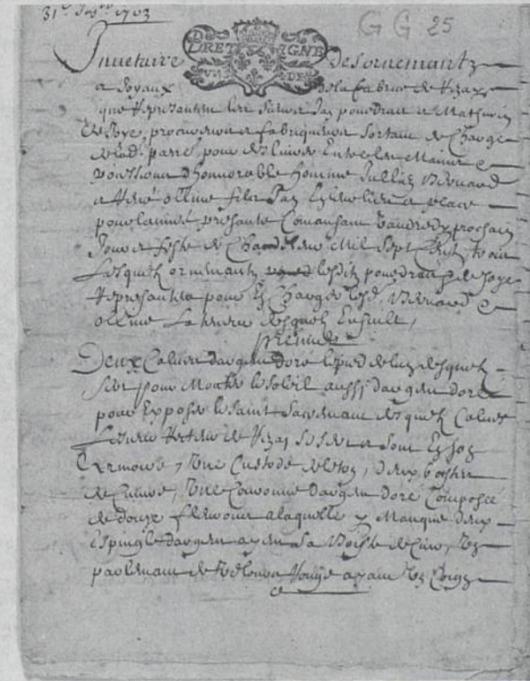
L'Histoire de Rezé commence au néolithique mais la première organisation urbaine date de l'époque Gallo-romaine. Les invasions sonnent le glas du grand port que fut Ratiatum. Plus tard l'ensablement de la rive sud de la Loire et l'extension fulgurante de Nantes au XVIII^e siècle mirent en sommeil le développement de notre cité.

En 1793, 87 hameaux se regroupent et Rezé prend la forme qu'elle possède encore aujourd'hui. De ce conglomérat va naître une unité qui apparaîtra clairement dans les refus successifs des projets d'annexion ou de fusion avec d'autres communes.

Cette unité de Rezé est originale : elle est faite de la diversité de ses quartiers et des différentes sources de son développement. Rezé est une commune charnière entre ville et campagne et possède trois caractéristiques principales : rurale en son Sud (fenêtre sur la Vendée), urbaine en son Centre (quartier du Château et proximité de Nantes, développement rezéen récent), maritime en son Nord (la Sèvre et la Loire ouvrent sur l'Océan). Cette ville aux deux rivières, au passé si complexe et prestigieux, à la diversité étonnante mérite une compréhension fine et prudente. Les élus rezéens parce qu'ils «sentent» leur ville ont compris depuis longtemps qu'à une commune originale, il fallait une politique inventive.

Ici nul besoin d'importer des schémas de pensée préétablis, de plaquer une grille rigide à la réalité rezéenne : l'élu doit adapter son action à l'originalité de la Cité.

Les Rezéens sont des Trentemousins, des Ragonais, des Roussipontains, des habitants du Château, de la Houssais, etc. Rezé possède donc une grande richesse : sa diversité. Les élus ont cultivé cette richesse sans provoquer de division en développant la vie des quartiers.



Voici les Prénoms de Rezé

- | | |
|--|------------------------------|
| L'Aufrère | La Grand'Haie |
| La Baillourie | La Houssais |
| La Balinière | La Haute Ile (La Basse et) |
| La Basse-Borderie | L'Ile Macé |
| La Basse-Lande | La Jaguère |
| La Bauche | Le Jaunais |
| La Bauche-Thiraud | La Petite Lande |
| La Bernardière | Le Haut-Landreau (Le Bas et) |
| La Blanche | Les Mahaudières |
| La Blordière | Mauperthuis |
| La Bourdonnière | La Mirette |
| La Bourgeoisie | La Morinière (La Haute et) |
| La Bouvardière | Le Moulin des Barres |
| La Brosse | Le Moulin de la Bauche |
| La Carrée | Le Moulin-Blanc |
| La Carterie | Le Moulin de la Cochonnière |
| Les Carterons | Le Moulin des Landes |
| Les Chapelles (les Hautes, les Basses) | Les Naudières |
| Le Château de Rezé | Northouse |
| Le Châtelier | L'Ouche-Dinier |
| La Chaussée | Le Pinier |
| La Chaussée de Pont-Rousseau | Pont-Rousseau |
| Le Chêne | Le Port-au-Blé |
| Le Chêne-Creux | Praud |
| Le Chêne-Gala | Le Pront |
| La Chesnaie | Le Puits-Baron |
| La Classerie | La Quétratière |
| Le Clos-Bossé du Cimetière | Ragon |
| La Cocotière | La Redonnière |
| La Coran | Les Rivières |
| La Croix-Médard | La Robinière |
| L'Erdronnière | Saint-Lupien |
| Le Etang-Bernard | La Sansonnière |
| La Fontaine-Launay | La Saulzaie-Garaud |
| La Forest | La Tête-des-Mottes |
| La Gabardière | Trentemoult |
| La Galarnière | La Trocardière |
| La Galotière | Les Trois-Moullins |
| La tenue Ganachaud | La Verdure |
| Le Genétais | La Verrerie |
| Le Goulet | Le Vieux-Chemin |
| Le Grand-Clos (Le Petit et) | Le Vivier |

2 UNE POLITIQUE DES QUARTIERS

Dans un premier temps les élus, prenant en compte cette réalité historique, ont donc cherché une politique de consolidation de la vie des quartiers enrichissant par sa diversité la vie de la Cité. Un mot d'ordre : valoriser les spécificités des quartiers.

Soutien à la vie associative.

Depuis quelques années la municipalité s'est efforcée de regrouper les équipements éparpillés sur Rezé. La réunion des activités de loisir et des services sociaux ou administratifs a permis de créer, sur les quartiers, des lieux de rencontres où s'expriment les associations.

Après avoir mis à disposition les trois salles du **Clos Magdeleneau**, la maison de **la Houssais** (terminée en janvier 83), des salles au Centre Polyvalent du **Chêne-Gala** et surtout la maison de quartier de **Ragon**, la municipalité a mis à l'étude deux projets du même type à Trentemoult et l'Ouche-Dinier.

Si les élus ont créé des points de rencontres et d'activités dans les quartiers, ils ont aussi chargé les **Offices Municipaux d'être les interlocuteurs privilégiés** de la vie associative.

Les associations peuvent s'adresser aux Offices pour leur comptabilité, leur tirage d'affiches, de tracts, et utiliser les compétences du personnel communal qui y travaille.

Pour compléter ce dispositif, la ville a mis à la disposition des quartiers, en janvier 81, un **animateur permanent** chargé d'aider les associations à se créer ou à fonctionner.

Enfin la municipalité a mis en place un **Service des fêtes** qui facilite l'organisation des animations. (voir p.13 services communaux)

Des comités de quartier.

Les élus souhaitant développer les instances de dialogue, ont lancé l'idée de la création de **sept Comités de quartier**, à Trentemoult, Ragon, Pont Rousseau, la Blordière, le Château de Rezé, la Houssais et Rezé-Bourg. Ces Comités informels sont animés par les habitants, avec le concours des élus ; ils constituent une force de discussion et de proposition pour tout ce qui touche à l'aménagement de la ville.

Le bilan de ces Comités de quartier est en **demi-teinte**. Ceux de Ragon et Trentemoult ont bien fonctionné mais, si les cinq autres ont été mobilisés pour des opérations les concernant directement, il y a eu désaffection pour les questions d'ordre général.

Dans l'avenir, ces Comités seront interrogés systématiquement sur les problèmes les touchant directement ; cette concertation s'établira entre la commission municipale ad hoc et les services municipaux concernés. Dans certains quartiers, les associations participeront à ce dialogue et elles seront les interlocutrices privilégiées de l'équipe municipale.

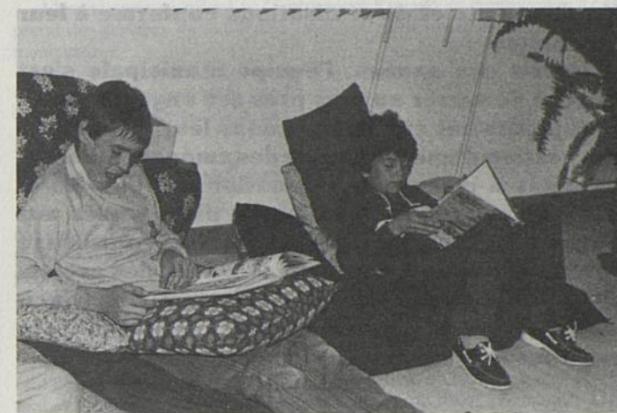
Des maisons pour les quartiers. Ragon.

Ragon : Inaugurée en Septembre 1981, cette Maison de Quartier concrétise la vie du village ragonnais. Cet équipement comprend un centre municipal de soins et des locaux pour les animations, loisirs, spectacles divers et réunions pour les habitants du quartier.



Chêne-Gala.

Chêne-Gala : Centre polyvalent ouvert au quartier et Maison de Quartier de Pont-Rousseau à la fois. Les associations peuvent y développer leurs activités, spectacles, réunions. Cet équipement bénéficie de l'environnement magnifique des 8000 m² du Chêne-Gala en bordure de Sèvre.



Des bibliothèques pour les quartiers.

Les bibliothèques de quartier. Reliées à la bibliothèque centrale, les bibliothèques de la Noëlle et du Port au Blé constituent un équipement culturel décentralisé, proche des habitants et facile d'accès, qui favorise l'implantation du livre dans les quartiers.

Le Port au Blé.

Bibliothèque du Port au Blé : Elle est destinée à tous les enfants, scolarisés ou non à l'école du Port au Blé. Riche de 3000 livres d'images, de documentation, etc, la bibliothèque du Port au Blé va créer prochainement un rayon destiné aux parents, avec des ouvrages de psychologie, pédagogie...

La Noëlle.

Bibliothèque de la Noëlle : En plein coeur du quartier de la Noëlle, cette bibliothèque est l'équipement type qui met la Culture à la portée de tous. Elle propose 4300 volumes de toutes sortes : romans, livres documentaires, journaux, revues, dictionnaires, encyclopédies etc. Elle comprend également une section pour les très jeunes enfants, avec des livres d'images, des bandes dessinées, etc.

Une fête qui se promène.

La fête annuelle de la Ville, des Offices et des Associations. Cette fête est la représentation parfaite de l'objectif des élus : développer une identité rezéenne en préservant la spécificité des quartiers. La fête commencée en 1980 avec l'inauguration du port de Trentemoult change de quartier tous les ans, après Ragon en 1981 et Pont-Rousseau en 1982 elle se transportera cette année 1983 dans l'univers urbain des Mahaudières. La fête est le moment privilégié des rencontres et des loisirs pour toute la commune.

Un port à Trentemoult.

Le port de Trentemoult. Il est le seul port de plaisance sur la Loire où l'on accède sans démateler. Achevé en 1980 les installations comprennent :
 Equipements : 3 pontons avec catways
 capacité : 80 places (location)
 Services : Eau douce, sanitaires, électricité, téléphone, aire de stationnement
 Une permanence administrative.

La ligne R interquartier.

La ligne R. Cette ligne de transport en commun mise en service en septembre 77 dessert tous les points importants de Rezé. Elle comprend 42 stations et met en communication les quartiers entre eux en assurant une circulation interne à la Cité. La ligne R fonctionne de 7 h 20 à 18 h 20 (au départ de Trentemoult) et 12 vagues de bus sillonnent la ville pendant la journée (du lundi au samedi).

3 Une politique globale d'équipements et de réalisations.

Faire vivre la ville à travers ses quartiers, telle est la priorité de la Municipalité. Cependant, sans oublier cette action spécifique, de 1977 à 1983, les Elus ont mené une politique globale rezéenne d'équipements et de réalisations conforme à leur programme.

Pendant ces années, l'équipe municipale s'est efforcée de serrer au plus près ses engagements ; les objectifs ont été atteints dans leur ensemble.

La gestion d'une ville exige des aménagements et des choix à mesure de l'évolution des besoins et des demandes qui apparaissent d'une année sur l'autre. Ainsi, les dossiers programmés ont-ils été affinés parfois au delà, parfois en deçà des projets initiaux. Nous vous proposons le survol des principaux secteurs de la gestion de Rezé en insistant sur les points les plus marquants.

FINANCES : PARI TENU.

Le bilan financier de la municipalité est établi sur cinq ans, de 1977 à 1981. A l'heure où nous imprimons le compte administratif pour 1982 n'est pas clos. Cependant cinq ans de gestion financière sur six donnent une image suffisamment précise pour qu'elle soit présentée.

Voici l'idée maîtresse à retenir de ce bilan : La municipalité a gagné son pari financier d'investissement et même au-delà. Cependant ce pari fut tenu grâce à une pression fiscale consentie par les Rezéens supérieure à l'augmentation du coût de la vie de 2 à 3%.

Le programme d'investissements 77-82 chiffré alors sommairement se montait à 135 millions de Francs 77. En considérant la moyenne des investissements réalisés pendant les années 74-75-76, moyenne qui se situait à 27 MF, on estimait pouvoir aller jusqu'à 162 MF (27 MF x 6).

Avec ces deux données de départ : programme d'investissements 1977 en F 77 135 MF et possibilité d'investissements (sous réserve) 162 MF ; ce chiffre indiquait une marge de 27 MF de réserve soit l'équivalent d'un an d'investissements. Quels chiffres la Municipalité vous présente-t-elle maintenant à l'issue de ses six ans de mandat ?

Six ans:134 MF d'investissements.

	en F 1981	en F 1977
Total des investissements y compris assainissement. Comptes administratifs 77 à 81.	158 000 000	112 000 000
B.P. 82 + assainissement le compte administratif n'est pas clos au 10.1.83	30 000 000	22 000 000
Moyenne des 5 comptes administratifs	31 600 000	22 500 000
Total des années 77 à 82	188 600 000	134 000 000

Ainsi donc à 1 MF près (F/77) les élus ont approché leur programme de 77.

budgets généraux de la ville.

Voici les budgets généraux de Rezé en MF courants.

77	78	79	80	81	82
81 MF	70 MF	91 MF	102 MF	125 MF	137 MF

Evolution des dépenses entre 76 et 82.

Le compte administratif 82 n'étant pas clos.

A - Investissement en Millions de Francs chiffres arrondis.

76	77	78	79	80	81
17 000 000	18 000 000	20 500 000	20 500 000	27 500 000	35 000 000
indice 1	+ 8%	+ 11,5%	+ 1,5%	+ 33,5%	+ 26%

B - Fonctionnement en Millions de Francs chiffres arrondis.

76	77	78	79	80	81
25 000 000	33 000 000	41 000 000	46 500 000	55 000 000	67 000 000
indice 1	+ 31%	+ 25%	+ 13%	+ 18%	+ 24%

Nous constatons une augmentation importante du fonctionnement d'année en année, l'investissement croissant comme nous allons le voir dans le tableau ci-après, le fonctionnement ne peut que suivre ; exemple : 1 Km de trottoirs (investissement) construit provoque en aval des heures de cantonniers et de machines pour l'entretien (fonctionnement).

La répartition des deniers.

Comment se répartit votre argent ?

Voici la ventilation en Millions de Francs des investissements sur les 5 derniers exercices ainsi que les pourcentages moyens par an pendant cinq ans de 77 à 81.

Administration	14 500 000	9% par an
Voirie-urbanisme-foncier	68 000 000	43%
Enseignement	13 000 000	8%
Sports	9 500 000	6%
Culture et loisirs	6 000 000	4%
Social	9 000 000	4%
Mouvements financiers	18 000 000	11%
Total	138 000 000	
Assainissement	20 000 000	13%
Total	158 000 000 (en F81)	100%



Une imposition moyenne supérieure de 2 à 3% à l'inflation a permis de réaliser globalement le projet municipal et même au delà.

La ville a atteint un niveau maximum pour la taxe professionnelle.

Enfin il faut savoir que Rezé est une des villes les moins endettées de France puisque en franc constant de 1981, chaque Rezéen a vu son annuité de la dette passer de 220 F/77 à 280 F/81 soit une augmentation de 60 F/81.

UNE ACTION SOCIALE TOUS AZIMUTS.



Nous n'insisterons pas sur l'importance d'un tel chapitre dans la bonne gestion d'une commune.

L'effort accompli a été considérable même s'il reste encore à faire. Voici les principaux points de ce chapitre :

Un centre aux Trois Moulins.

Mis en service en 1980, le Centre Social des Trois Moulins est l'un des équipements communaux les plus importants bâtis depuis 1977.

14 personnes travaillent au Centre, dont 8 employés communaux. Il comprend des services de la DDASS (antenne médico-sociale) et des services municipaux :

- Accueil des Jeunes à la recherche d'un emploi.
- Bureau pour les formalités administratives.
- Direction des services de la petite enfance.
- Une halte-garderie.

Pour les enfants.

La création récente d'une mini-crèche est venue compléter le dispositif communal. Cette mini-crèche fonctionne depuis le 6 septembre 1982 et Rezé possède maintenant une gamme complète d'équipements au service de la petite enfance :

- 2 haltes-garderies (40 enfants)
 - Centre social du Château
 - Centre social des Trois-Moulins.

Les haltes-garderies ont deux fonctions : dépanner les parents qui s'absentent pour quelques heures et assurer la socialisation des enfants qui présentent des difficultés relationnelles ou des retards de développement.

La crèche familiale (40 enfants)

La crèche familiale permet aux parents de laisser leurs enfants chez des assistantes maternelles. Elles sont aidées dans leur tâche par la visite, chaque semaine, d'une puéricultrice et la visite d'un médecin de la DDASS tous les quinze jours.

La mini-crèche (13 enfants - centre social du Château)

Cette crèche de création récente (septembre 82) est de taille restreinte pour permettre un meilleur suivi des enfants et les accueillir à la journée.

Pour les anciens.

Deux grandes nouveautés dans l'aide aux personnes âgées : le service maintien à domicile et le service «petits dépannages».

Le maintien à domicile

Ce service a été mis en place en octobre 1982. Il assure aux personnes âgées, sur prescription médicale, les soins, l'hygiène générale et le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Ce service municipal permet donc aux personnes âgées de rester chez elles et de garder le contact avec leur quartier et leurs amis, sans subir une hospitalisation onéreuse et souvent traumatisante.

Service «petits dépannages»

Nombreuses sont les personnes âgées qui ne peuvent plus effectuer certains travaux simples (changer une ampoule, un fusible, etc). Un service «petits dépannages» a donc été créé, non pas pour se substituer aux entreprises spécialisées, mais pour réaliser les petits travaux qui n'intéressent pas ces professionnels.

Dans le domaine social, l'action municipale a pris de multiples formes, on peut donc citer également :

- Une nouvelle résidence pour personnes âgées accueillant des non valides. Ce dossier longtemps bloqué, a été réactivé par la venue à Rezé du Secrétaire d'Etat aux personnes âgées.
- Installation d'annexes médico-sociales à Ragon, et aux Trois Moulins.
- Aménagement de locaux pour les Syndicats.

L'emploi pour les Jeunes.

Pour lutter en faveur de l'emploi, la ville a signé avec l'Etat, en décembre 1982, un Contrat de Solidarité.

Aux termes de ce contrat Rezé s'est engagée à réduire le temps de travail de ses agents, à adapter les horaires d'ouverture au public des différents services municipaux et à faciliter les départs en pré-retraite.

Ces mesures ont permis de recruter, avec l'aide financière de l'Etat, 32 agents communaux.

A tous ces efforts il convient d'ajouter la mise en place de l'antenne Sud-Loire de l'ANPE. Cette antenne est locataire d'une maison achetée par la ville.

Signalons enfin l'action entreprise par Rezé pour donner une formation aux jeunes de 16 à 18 ans. Cette opération, dirigée vers les jeunes dépourvus de formation professionnelle a déjà porté ses fruits : plus de 150 jeunes rezéens ont été et seront orientés vers des stages qui favoriseront leur insertion dans le travail.

FONCIER, URBANISME : SCULPTER LA VILLE.

L'urbanisme et le foncier sont à la base de la plupart des réalisations d'une Cité. On ne peut prétendre à une politique d'équipement et d'aménagement d'une ville sans réflexion et travail dans les domaines de l'urbanisme (l'organisation de la ville) et du foncier (la maîtrise des sols).

Pour sérier les réalisations, nous n'avons retenu dans ce dossier que des points précis, et en premier lieu, le Plan d'Occupation des Sols.

Le P.O.S.

Approuvé en 1978 par le Conseil Municipal, le P.O.S. est l'outil de base de toute politique urbanistique et foncière. Il sert à prévoir les axes de développement de la ville, les équipements collectifs, à répartir harmonieusement l'habitat, à réserver les sols nécessaires aux opérations en cours, à protéger les espaces verts ou les sites particuliers et à harmoniser le marché foncier.

Le P.O.S. de Rezé a aussi permis de lutter contre la spéculation foncière.

Grâce au P.O.S., une politique foncière cohérente a été élaborée, et on peut citer par exemple :

- installation d'une troisième tranche de la zone industrielle. Cette zone d'activité a permis la création et le transfert de plusieurs centaines d'emplois dans notre commune.
- constitution de la réserve verte des bords de Sèvre et achat du bois des Poyaux. (voir Environnement)
- constitution de réserves foncières pour la réalisation d'une Zone d'Aménagement Concerté (Mahaudières - Jaunais).

+ 1700 logements.

- création de voies nouvelles : Ordroneau, Bourdonnières et surtout Louise Michel. Cette dernière établit une liaison directe entre l'avenue de la Libération et l'avenue Jean-Jaurès en évitant le passage place des Martyrs à Pont-Rousseau.

- réalisation d'un lotissement communal au Jaunais. Ce lotissement de 20 pavillons a obtenu son permis de construire en 1978.

Depuis 1977, Rezé a acquis 80 hectares de terrain pour s'équiper. Cette politique foncière dynamique a permis de faire avancer le dossier du logement. En 6 ans, 442 permis de construire ont été délivrés, ce qui correspond à la construction de 1700 logements sur Rezé (l'équilibre entre le locatif et l'accession à la propriété a été maintenu).

Vingt lotissements sont sortis de terre pendant ce mandat municipal et les derniers en date, les Mahaudières et la Lande Saint Pierre sont parmi les plus remarquables.

Les Mahaudières.

La démarche urbanistique des Mahaudières tient de la gageure : effectuer une transition harmonieuse entre les quartiers très différents du Château, du bourg de Rezé et de la Cité Radieuse. Le pari a été tenu et trois styles cohérents de bâtiments (abritant 201 logements) reliés par des espaces verts et piétonniers ont été construits.

La Lande Saint Pierre.

La Lande Saint Pierre comprend 140 logements. Son aspect extérieur a été soigné : l'objectif était de retrouver l'ambiance d'un village du Sud-Loire tant par la couleur des façades, des matériaux de couvertures, des plantations que par la disposition des voies intérieures. Ce lotissement sera le cadre d'une expérience unique dans la région : dans l'un des immeubles sera ouvert un foyer d'accueil de nuit pour les petits enfants handicapés.

Assainissement et réhabilitation.

Avec le logement, la voirie est l'un des gros dossiers communal. Les crédits utilisés annuellement pour la construction, l'entretien de la voirie et les réserves foncières sont de l'ordre de 1 milliard 300 millions de centimes, c'est dire l'importance de ce chapitre dans le budget. Notons aussi que, depuis 1977, presque toutes les voies privées de Rezé ont été intégrées dans le patrimoine communal.

L'assainissement a été aussi à l'ordre du jour de ce mandat. La station d'épuration de la Petite Californie sert de station-étalon pour mesurer la qualité des autres stations en France. Aujourd'hui Rezé est assaini à 90% et, annuellement, la ville consacre à ce chapitre la somme de 400 millions de centimes.



- La place nous manque pour tout dire, mais on peut citer pour terminer : la réhabilitation, par voie réglementaire, de Trentemoult. Cette opération a permis de conserver le caractère du vieux Trentemoult et lui a donné un nouveau souffle que le nouveau port de plaisance est venu accentuer.
- la pose de 42 conteneurs pour la recette du verre
- l'aménagement de 12 carrefours à feux
- la remise à neuf de la place Pierre Semard (plateau piétonnier).

Grâce à une politique dynamique et inventive en matière d'urbanisme et de foncier, Rezé a presque achevé ses équipements lourds. Maintenant une nouvelle phase s'annonce : améliorer le confort urbain. L'accent sera mis sur l'embellissement de la Cité pour que les Rezéens se sentent encore mieux dans leurs murs et que les non-Rezéens aient envie de le devenir.

UNE GRANDE VOIRIE DE CONTOURNEMENT POUR OXYGÈNER LA VILLE.

Actuellement Rezé est coupée en trois ; par la route de Pornic qui sépare le territoire d'Est en Ouest, par la route de la Rochelle qui partage du Nord au Sud.

Le soucis majeur des élus a été de redonner aux habitants l'unité de leur ville. Un seul moyen favorise la circulation des personnes et des biens -condition de la richesse d'une commune- et permet à la fois de conserver l'unité du territoire et de le désenclaver : la voirie de contournement.

Des ponts.

Commencée en avril 1982, la réfection du pont de la Morinière fut achevée fin 82.

Le nouveau pont de la Morinière fut édifié sur les bases reconstruites de l'ancien et il supporte maintenant un flot de 20 000 véhicules par jour.

L'aspect de l'ancien pont a été conservé, pour une meilleure intégration dans le cadre des bords de Sèvre.

Les Bailey ont disparu du paysage de Pont-Rousseau et un «vrai» pont leur a succédé. La première tranche (aval) des travaux qui comportait 3 voies de circulation routière a été achevée en 1982. La seconde (amont) comptera un couloir de bus, une piste cyclable et un trottoir ; elle se terminera dans le courant de cette année.

Le coût global du pont s'élève à 19,2 MF. Le financement du pont est partagé par : la Direction des Routes 78%, la Direction des Transports Terrestres 9%, le Sitpan 9%, Nantes 2% et Rezé 2% (384 000 F).

Si la construction du viaduc des Bourdonnières a été confiée à Nantes, Rezé s'est chargée du raccordement-sud qui se prolongera par un aménagement du réseau routier à partir de la rue de la Chaussée.

Ce viaduc, commencé en septembre 1981 et qui se terminera en 83, possède des caractéristiques impressionnantes : longueur 430 m, hauteur 8 m, largeur 13,50 m, la chaussée comprend les voies de circulation routière, deux pistes cyclables et deux trottoirs.

Le coût global de l'opération s'élève à 43 MF dont 24% à la charge de l'Etat, 20% du département, Nantes et Rezé se partageant les 5,6% restants.

Un tunnel.

Fin 77, les communes de l'agglomération ont mis au point un programme de voirie rapide basé sur le principe du contournement de l'agglomération.

Cette voirie absorbera les trafics extérieurs qui transitent actuellement par Nantes et les déplacements internes à l'agglomération ne nécessitant pas un passage au cœur de Nantes.

Les travaux de la rocade-sud (dont Rezé réclame la construction depuis 20 ans !) ont enfin débuté en 1982 ; le contournement sud sera terminé en 1988 pour la somme de 280 MF (valeur 1982).

Le chiffre global de ce programme de contournement s'élève à 780 MF et sera supporté par l'Etat 33%, la Région 15%, le Département 27% et le SIMAN 25%. Dans cette somme est prévu le coût du tunnel de Cheviré : 410 MF (valeur 1981).

Le tunnel de Cheviré sera la clef de voûte de tout le programme de voirie rapide. Il va soulager Rezé d'une circulation trop intense qui coupe la ville en deux (60 000 véhicules par jour à Pont-Rousseau !). Le tunnel aura 1450m de long et le transport des deux roues sera assuré par des véhicules spécialement aménagés. La construction du tunnel de Cheviré est assurée par la Direction Départementale de l'Équipement, maître d'oeuvre pour le compte de l'Etat qui est maître d'ouvrage ; le SIMAN fait le lien entre la DDE et les élus locaux.

Toutes ces opérations grandioses n'auraient pas vu le jour sans une coopération intercommunale efficace (voir SIMAN). Il est juste aussi de signaler que, sans l'opiniâtreté des élus rezéens, bien des dossiers seraient encore en attente.

CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE, ANIMATIONS, DES EQUIPEMENTS ET UN SUCCES GRANDISSANT.



Domaine en expansion rapide, depuis quelques années ce secteur de culture, loisirs, jeunesse, activités etc, est certainement celui qui totalise le plus de succès dans la ville (sans compter les sportifs) avec aussi peu de professionnels. Dans ces matières le bénévolat, le militantisme demeurent la clef de voûte des activités. Ici les associations révèlent toute leur force, on ne peut qu'y souscrire.

Le son et le mouvement.

Depuis 1975, Rezé possède une **Ecole de Musique et de Danse** qui s'est développée pour devenir en janvier 1979 une école municipale, accueillant plus de 700 élèves.

L'atelier de danse contemporaine de l'école est ouvert à tous, enfants, adolescents, adultes ; il s'est donné pour objectif de faire découvrir à chacun son corps, avec ses limites mais surtout ses possibilités.

La section musicale est ouverte aussi à toute personne aimant la musique et désirant la pratiquer. L'enseignement est adapté à tous les niveaux, l'école n'a pas pour but de former des professionnels. Elle sort volontiers de ses murs pour des initiations, démonstrations, spectacles, concerts... La section musicale propose 182 heures de cours dans des disciplines variées : chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette, violon.

Les objectifs et les animations de l'Ecole de Musique et de Danse lui évitent de tomber dans le formalisme ou la sclérose qui affecte trop souvent ce type d'établissement ; elle participe ainsi, de manière originale, à la vie culturelle de notre commune.

La plume.

La lecture publique a également été l'objet de l'attention de la ville. Elle a considérablement progressé ces dernières années à Rezé. Le nombre de volumes disponibles est passé de 5000 en 1966 à 28 000 en 1982 et le nombre de lecteurs a quintuplé pendant le même laps de temps. Cette progression a été soutenue par une politique active. La bibliothèque centrale ayant été réaménagée et agrandie ; elle possède maintenant 20 000 livres et une section spécialisée pour enfants. La création de deux bibliothèques de quartiers (à la Noëlle et au Port au Blé) a décentralisé et réanimé l'implantation du livre dans la commune.

La nature.

La culture et les loisirs sont souvent indissociables ; les activités de plein air se sont développées grâce à une politique très dynamique d'implantation d'espaces verts et Rezé a fait un effort particulier dans l'aménagement de plaine de jeux, d'aires de détente et de promenade (voir le chapitre environnement).

Le masque.

Les activités de culture ou de loisirs ont besoin de locaux pour s'exprimer et se développer ; dans ce domaine, outre le théâtre qui a été entièrement remis à neuf, les salles ou maisons de quartier ont été des centres vitaux, avec les animations pour enfants, les locaux d'accueil pour les jeunes, les clubs d'anciens, les spectacles et tout le travail des diverses associations.

Notons aussi la mise à disposition d'un local à l'Ecole de Musique pour les répétitions du Théâtre amateur.

Les acteurs.

On ne peut clore ce chapitre sans mentionner le travail en profondeur d'organismes qui ont fédéré ou organisé des animations culturelles et de loisirs, les Offices municipaux.

Ces offices ont pour mission de coordonner les activités associatives ou autres, de décentraliser les actions municipales et de créer des animations dans tous les domaines.

La place nous manque pour énumérer le bilan des offices. On peut néanmoins citer le travail accompli tout au long de l'année par l'Office des Loisirs d'Enfants et ses efforts pour offrir des vacances à tous les enfants de Rezé. Mentionnons l'action de l'Office des Personnes Agées de Rezé avec la mise en place récente des services du maintien à domicile, de l'organisation de la semaine annuelle des anciens et du soutien que cet office apporte aux clubs d'anciens (voir le chapitre social).

La politique de gratuité des espaces sportifs de l'Office municipal des Sports a reçu le soutien actif de la municipalité ; cet office fédère 40 associations et clubs sportifs pour 35 disciplines (voir chapitre sports).

Notons aussi les contacts fructueux enregistrés tout au long de ces six ans par l'Office Municipal du Jumelage avec Saint Wendel notre ville jumelle de la Sarre. Ces relations connaîtront leur apothéose cette année avec la fête du 10^e anniversaire.

Terminons ce bref survol par les initiatives de l'Office Municipal de la Culture en matière de création et d'organisation de spectacles, d'exposition et d'animations diverses, cet office compte aussi à son actif la mise en place d'un atelier d'art lyrique et d'un atelier d'art dramatique.

Cette énumération n'est pas exhaustive, mais chacun mesure l'ampleur du travail accompli, ce qui situe bien l'importance de tous ces Offices dans la vie rezéenne.

Conformément à son programme la Municipalité s'est préoccupée aussi de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement. Les caractéristiques générales de la Commune : le rural au Sud, l'urbain au Centre, le maritime au Nord ainsi que la spécificité des quartiers qui composent la ville ont engendré un aménagement tout particulier de l'environnement.

La ville aux deux rivières est spécialement attentive à son cadre de vie, il en a été tenu compte.

Un parc.

Terminé en 1980 le parc de la Morinière est une ancienne propriété d'un maître tanneur comme en témoigne la cheminée de briques rouges.

Espace de verdure planté de 3500 arbres, ce havre de paix représente le fleuron de la nature dans la ville. Près de trois hectares de bosquets, pelouses, jardins se complètent d'une lande verte longeant la rivière, la promenade Saint Wendel.

A l'extrémité du parc, l'amateur trouvera le circuit sportif de détente et de loisirs du Chêne-Gala aménagé en 1980.

Des jardins.

Le 27 septembre 1980 la ville a inauguré les jardins familiaux à la Barbonnerie. Ces jardins sont des terrains propriété de la ville qui les a divisés en 11 parcelles de 100 m² pour les mettre à la disposition du public. Chacun peut ainsi cultiver son «carré» loué pour la circonstance.

Pont-Caffino.

Situé au bord de la Maine, sur la commune de Maisdon-sur-Sèvre, face au bourg de Château-Thébaud, le Centre de Loisirs et de Nature de Pont-Caffino a été créé en 1980 par le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre de la Maine et de leurs rives, regroupant 14 communes, dont Rezé.

Le site : 8 hectares dont des espaces naturels, sentiers de promenade, des bords de rivière accessibles, une plaine de jeux, des bosquets, un front de falaise.

Notons que depuis le début de l'année 1982, l'ensemble des Rezéens est propriétaire des bords de la Sèvre.

Sèvre propre.

Le 26 octobre 1982 la visite du site de Pont-Caffino par le ministre de l'environnement ainsi que la signature du contrat de Rivière propre sont à mettre à l'actif de ce mandat.

Les crédits attribués permettront la mise en valeur de la Sèvre, actions éducatives, développement du tourisme fluvial, réalisation de nouveaux sentiers pédestres, création d'un bassin d'évolution pour canoë-kayaks et aménagement de la falaise de Château-Thébaud pour l'initiation à l'alpinisme.

La construction d'un barrage préservera la Sèvre de la pollution et de l'envasement. La ville de Rezé est co-signataire du contrat de Rivière en tant que riveraine de la Sèvre.

En herbe.

En cours d'acquisition ou d'aménagement :

- Promenade piétonnière de la Trocardière au Genétais Bois de l'Ouche-Farno acquis en 1979.

- Bois des Poyaux, opération difficile, multiples parcelles (300 propriétaires).

- Beau Rivage à Trentemoult. Acquisition du bateau «Stardust» et destruction en 1980. Acquisition du terrain en 1981 et celui contigu en 1982.

- Ce qui n'a pas été réalisé : un terrain de camping.

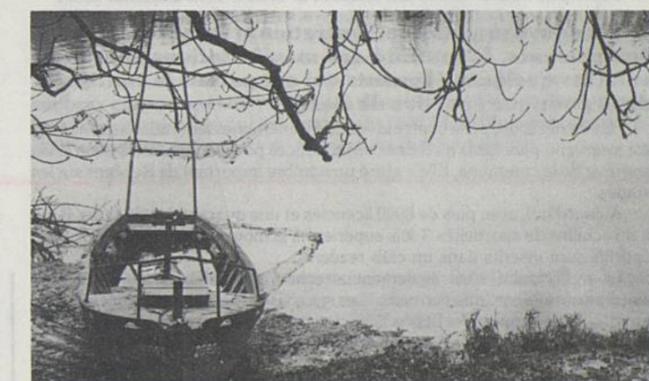
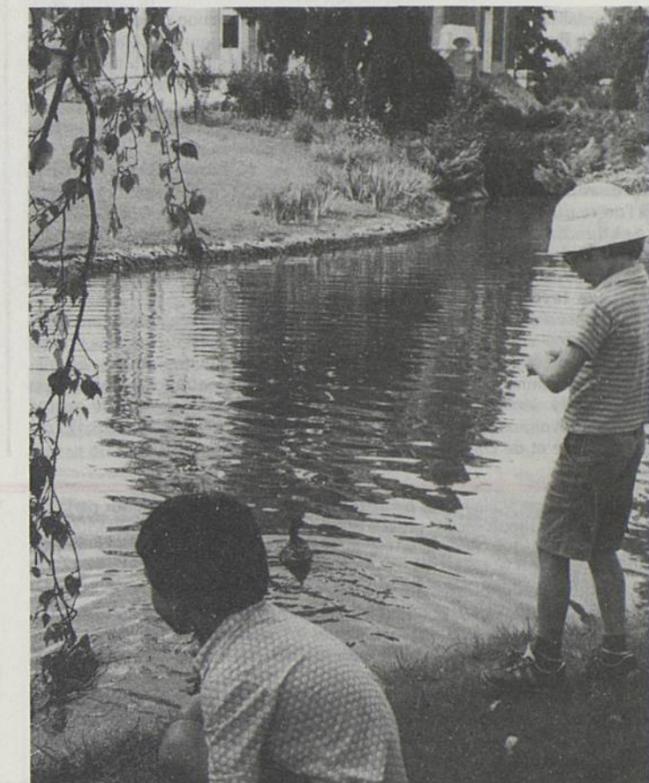
- Ce qui a été réalisé sans être prévu avant 1983 : acquisition de la Chapelle Saint Lupien et terrains (1981).

INDUSTRIE, COMMERCE ARTISANAT : LE DYNAMISME.

La ville ne maîtrise pas le secteur industriel, commercial et artisanal, c'est le rôle de la liberté d'entreprise. Cependant il est toujours possible de favoriser son développement, ce fut le but de la municipalité pendant son mandat.

Dans ce domaine l'objectif a été de maintenir un secteur compétitif et de créer une zone d'attraction sur la commune. On compte actuellement près de 1000 entreprises industrielles, commerciales, artisanales et de services de toutes tailles dont 90 plus importantes sur la zone industrielle.

UN CADRE DE VIE PRESERVE ET ELARGI.



La 3^{ème} tranche de cette zone d'une superficie de 18 ha fut mise à disposition des entreprises en 1979, on peut penser qu'elle sera remplie à la fin de cette année. Peu à peu cette 3^{ème} tranche se transforme d'ailleurs en une zone multi-activités.

Autre point fort : le développement exceptionnel du secteur tertiaire, on enregistre un bon important de l'implantation des services, bureaux, banques etc. sur la ville. En 5 ans la surface commerciale de Rezé a doublé et de nombreuses professions qui n'existaient pas sur la Commune, sont maintenant représentées. L'aménagement de la zone industrielle a permis également d'accueillir et de fixer des activités créatrices d'emplois.

Ces éléments sont de bonne augure pour la prospérité de Rezé.

Depuis la création de la première école publique en 1833 à Rezé, l'école laïque s'est imposée et la dernière municipalité a vu naître des réalisations importantes dans le domaine de l'enseignement.

A

La réalisation la plus intéressante a été la construction du **groupe scolaire du Port au Blé**. Ce groupe scolaire fut mis en service le 4 janvier 1979. Il comprend 5 classes primaires, 3 classes maternelles, 1 restaurant scolaire et 1 bibliothèque ouverte à tous les enfants du quartier. Son architecture est en nid d'abeille et chacun peut constater son heureuse originalité.

La construction d'un 4^e CES, prévue au programme, s'est avérée non nécessaire, compte tenu de l'évolution des effectifs scolaires. En revanche des restaurants scolaires (**Chêne-Creux, Pont-Rousseau**) ont été créés ou réaménagés alors que ces travaux n'étaient pas à l'ordre du jour en 1977.

Là encore, l'examen de l'évolution de la réalité scolaire a primé sur le cadre des prévisions et les actions municipales ont été modifiées en conséquence.

A la création du Port au Blé il faut ajouter celle de la **Galarnière (4 classes terminées fin 77)**.

Rezé sert souvent de référence dans le domaine des réalisations scolaires ou extra-scolaires, tant sur le plan des structures de gestion que des réalisations. En maintenant une action traditionnelle (crédits, fournitures, équipements, personnel et surtout entretien de tout le patrimoine scolaire) la municipalité développe des actions plus originales : organisation de classes vertes, subvention pour classes de mer ou de neige, collaboration avec l'Ecole de Musique et de Danse, les Offices, etc.

B

L'insertion scolaire des **handicapés** est le premier pas, pour certains, vers une intégration sociale réussie et la Collectivité doit aider en priorité ceux qui sont désarmés devant la vie et donner «aux plus déshérités le plus d'amour» (J.B. Daviais).

Cette action prioritaire et généreuse s'est traduite par :
- la création d'une classe pour mal-entendants à l'école Y. et A. Plancher,
- la création de deux classes spécialisées à l'école de la Blordière,
- la création du **groupe scolaire des Chalonniers** avec 3 classes pour les très jeunes enfants.

Enfin Rezé s'associe entièrement à la démarche nouvelle qui consiste à tenir compte des handicaps sociaux et culturels de certains enfants pour la répartition des moyens destinés à lutter contre les échecs scolaires.

ENSEIGNEMENT+HANDICAPES : DES CREATIONS.



Un nouveau gymnase, l'entretien et l'amélioration des équipements, la gratuité des manifestations sportives, voici les quelques éléments qui ont permis la continuité de la politique sportive de Rezé.

Cette décision, prise contre la volonté de certaines fédérations (un accord est intervenu plus tard) a eu des conséquences positives énormes dans la vie sportive de la commune. Elle a attiré un nombre important de Rezéens sur les stades.

Aujourd'hui, avec plus de 8000 licenciés et une quarantaine de clubs, Rezé a un «chiffre de sportivité» 3 fois supérieur à la moyenne nationale (+ de 8000 sportifs sont inscrits dans un club rezéen!).

La municipalité s'est également attachée à améliorer le parc des équipements sportifs couverts. Les gymnases du Chêne-Creux, la Petite Lande, Julien Douillard et Lycée Technique ont été entretenus, réaménagés et la création, en 1981, d'un **gymnase au Château-Sud** est venue compléter cet effort.

Les stades Léo-Lagrange et la Robinière ont été sérieusement rénovés. Trois courts de tennis, une piste d'athlétisme et un éclairage de terrain ont complété les équipements existants à Léo-Lagrange. A la Robinière, les transformations ont été également importantes : création d'une conciergerie, de vestiaires, d'un terrain stabilisé éclairé et couverture d'un jeu de boules.

Une série de petits équipements sportifs complète ce bilan ; citons par exemple : une **plaine de jeux en bordure de Sèvre**, les **plateaux d'évolution de Ragon** (avec tennis), du **Port au Blé** et l'aménagement d'aires de jeux piscine.

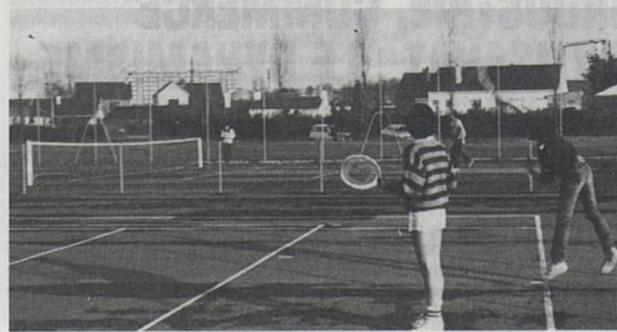
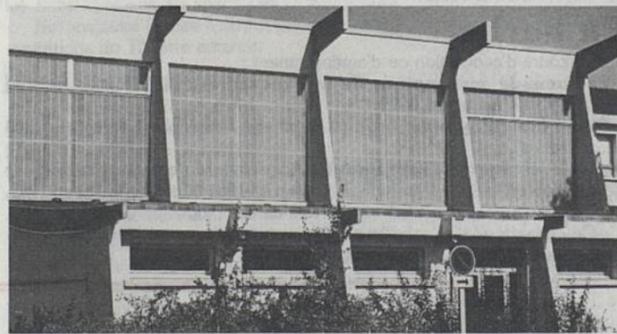
Toute une gamme d'équipements.

Rezé dispose maintenant d'une gamme très complète d'équipements sportifs :

- 2 stades (21 hectares), 8 gymnases (dont 3 scolaires), 4 plateaux d'éducation physique et sportive, 1 piscine, 1 patinoire (privée), 8 courts de tennis (dont 2 couverts), 8 terrains de football, 4 boudromes, 1 aire pour patins à roulettes.

Il faut signaler, pour terminer, tout le travail de l'**Office Municipal des Sports** qui a organisé ou appuyé les initiatives pour le développement du sport sur la commune.

UNE POLITIQUE SPORTIVE MUSCLEE.



REZE MEMBRE DU SIMAN.

La ville de Rezé souhaitait depuis longtemps la mise en place d'un organisme intercommunal pour régler au mieux les problèmes communs aux diverses municipalités de l'agglomération nantaise.

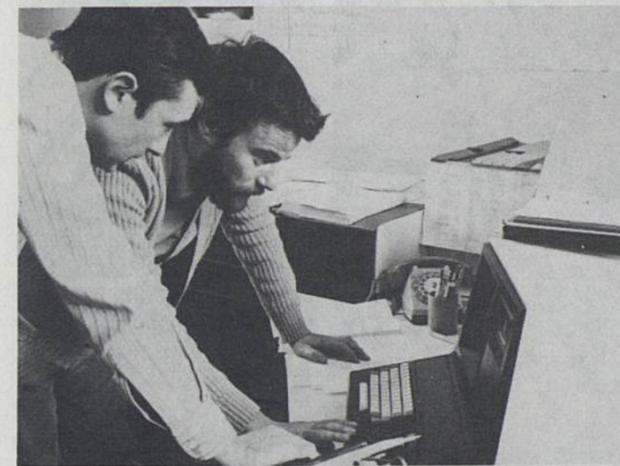
Autonomie.

Cet organisme a été créé le 18 décembre 1981 : le SIMAN (Syndicat Intercommunal à vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise). Le SIMAN est chargé des études générales, urbanisme, circulation, voirie, transports en commun, infrastructures (traitement des ordures ménagères), action foncière, environnement, développement économique, handicapés, et autres grands équipements d'agglomération. Cet organisme fonctionne de manière autonome, grâce aux cotisations de ses adhérents, et possède son budget propre et son encadrement administratif. Il a son siège à Beaulieu à Nantes.

Représentation.

Le Comité du SIMAN comprend 64 membres qui sont les représentants des 19 communes adhérentes. La représentation d'une commune est assurée au prorata de sa population. Toutefois certains paramètres atténuent la représentation des grandes villes : aucune commune ne peut disposer de plus de 40% des voix. Rezé dispose de quatre sièges.

Le président du SIMAN est le député-maire de Nantes, Alain Chénard, il est aidé dans sa tâche par des vice-présidents dont Jacques Floch, député-maire de Rezé et Jean-Pierre Brémont, conseiller municipal.



DE NOUVEAUX VECTEURS POUR L'INFORMATION.

La règle : l'Information municipale est la base de la Démocratie Locale dans nos villes.

Le but : assurer une plus grande participation de la population à la vie et aux affaires de la commune : promouvoir la Démocratie locale.

Le moyen : élargir l'Information et provoquer la Communication (voir aussi p. 4).

Cette tâche a été confiée à l'Office Municipal d'Information. Cet organisme occupe une place originale en face des autres secteurs, puisqu'il reçoit de chacun les informations qu'il doit répercuter vers la population.

Les domaines et les moyens d'intervention de l'OMI sont variés ainsi qu'on peut en juger.

Le journal municipal n'a cessé de s'améliorer tant en qualité de présentation qu'en fréquence de parution. Par ce moyen les élus tiennent la population informée de leur action et de la mise en oeuvre de la politique municipale.

L'édition de plaquettes ou de bulletins spéciaux est venue compléter cette information sur des points particuliers d'intérêt général. Les élus souhaitent d'ailleurs une plus grande ouverture de ces bulletins en direction des Offices et Associations qui animent la Ville.

Un outil.

Le SIMAN est l'outil d'une concertation efficace à l'échelle de l'agglomération pour résoudre tous les problèmes d'aménagement urbain. Les grands dossiers à l'ordre du jour, et qui concernent directement Rezé, sont liés à la voirie de **désenclavement**. Le programme de contournement de l'agglomération nantaise disposera enfin d'un réseau de voirie rapide digne d'elle. (voir p.9)

Dossiers en cours.

Parmi les actions en cours d'étude ou de réalisation on peut noter : l'élaboration du programme d'action foncière qui sera un outil pour maîtriser et harmoniser le prix des terrains, la carte scolaire, le développement des transports en commun (le tramway pour 1984, l'axe lourd des bus en direction de Rezé pour 1985), la construction d'une usine d'incinération, le réseau de chaleur, la mission pour l'emploi des jeunes, le développement du secteur tertiaire etc.

Mais la coopération intercommunale ne s'arrête pas au SIMAN et Rezé est aussi partie prenante dans plusieurs autres Syndicats Intercommunaux :

- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et leurs Rives
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Rive Sud de la Loire chargé de la gestion du lycée des Bourdonnières
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Loire
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Hébergement des Gens du Voyage qui devrait être prochainement intégré dans le SIMAN.

Afin de répondre aux exigences d'une bonne gestion de la ville et pour mieux assurer le service des administrés, les élus ont complété, au cours de ces six dernières années, les services généraux de la Mairie.

Parmi les nouveaux secteurs notons le service des études juridiques et du contentieux créé en 1979 et qui emploie cinq personnes. L'administration du port lui est rattachée depuis sa mise en place en 1980. C'est aussi en 1980 que furent restructurés et modernisés les ateliers municipaux (Citem) placés sous l'autorité des Services Techniques.

Pour une gestion plus moderne et prospective en 1981 la ville s'est équipée d'un ordinateur ; ainsi est né le service informatique.

En septembre 1980 le service culture se mit en place pour regrouper et coordonner les demandes ou projets de la ville et des associations.

Nous noterons avec intérêt la création du service des archives en 1978. Ce service place Rezé dans le groupe des villes historiques avec Nantes, Guérande et St Nazaire. Autour de ce service évolue la Société des Amis de Rezé promoteur des recherches sur le passé de la ville.

Pour mémoire, inscrivons la création du service des fêtes et d'un secteur chargé spécialement des dossiers du Siman. Enfin devant l'importance croissante de l'Information, en 1982 l'OMI fut réorganisé et placé sous le contrôle direct du Maire et du Premier adjoint.

Le Guide de Rezé bien connu maintenant, est devenu un classique indispensable aux Rezéens. Chaque mois les affiches placées dans les abri-bus mettent en évidence un thème d'actualité ou une activité se produisant sur la Ville. Une information importante peut faire l'objet d'une campagne.

Depuis 1980 l'Office Municipal d'Information dispose d'un Bus-Info aménagé qui permet de décentraliser l'information dans les quartiers. Cet outil est mis aussi à la disposition des Offices et des Associations pour la propagande de leurs activités et pour leurs animations.

L'Office Municipal d'Information qui se comporte comme levier de la Démocratie Locale présente des expositions sur un sujet précis. Cet organisme entretient avec la presse les relations nécessaires qui lui permettent de tenir la population informée quotidiennement.

L'O.M.I. tient aussi le rôle de relations publiques avec les autres Offices et le public en général, individus ou associations.

De par sa vocation il gère la Démocratie Locale par l'information sortante, c'est-à-dire des élus vers la population et par l'information rentrante, c'est-à-dire de la population vers les élus sous forme d'enquêtes, sondages, etc. Il suscite la Communication des Rezéens entre eux par l'organisation de la fête annuelle et sa participation aux comités de quartiers, aux réunions de quartier, etc.

Enfin à mettre au crédit de l'O.M.I., la sortie d'un livre : «Rezé pendant la Révolution et l'Empire», l'O.M.I. est aussi Maison d'Édition.

Construire ensemble la capitale du Sud-Loire.

Les Rezéens se trouvent à un tournant historique -et le mot n'est pas trop fort- du développement de leur ville. La Municipalité 77-83 a terminé le programme commencé en 1959 : sortir de son image rurale, créer une vraie ville.

Que faire maintenant ? Tout d'abord une bonne connaissance sociologique du Rezé actuel s'impose sans aucune dissimulation de ses problèmes -notamment sa perte de population-. Ils nous appellent d'analyser ensuite les points faibles et les points forts. -Une équipe travaille déjà en ce sens-.

D'ores et déjà une alternative s'offre à notre choix politique :

1 - Avec ses habitants et ses équipements, Rezé se transforme en un gros quartier de la périphérie Sud de Nantes.

2 - Rezé garde ses armes, ses bagages, déploie sa propre stratégie de développement et de ville du Sud-Loire prétend en devenir LA CAPITALE.

La solution s'impose d'elle-même.

Il y a 2000 ans, Rezé était déjà une capitale ! Aujourd'hui, son Histoire, l'originalité de ses quartiers, sa composition sociologique, sa situation géographique, en un mot son identité propre amènent tout naturellement Rezé à devenir la PORTE-SUD DE L'AGGLOMERATION.

Pourquoi ?

Parce que le chiffre de sa population reste à l'échelle humaine. Ses habitants veulent conserver la proche maîtrise de leur ville où ils ont la parole.

Parce que ses habitants veulent se fixer à Rezé.

Parce que cessant d'être attirée vers la grande voisine Rezé doit devenir elle-même attractive pour le Sud-Loire.

Comment ?

Voici la question-clé de notre avenir.

Il n'existe actuellement dans les dossiers de la municipalité aucune solution toute faite.

Proposons néanmoins quelques pistes pour le large débat qui doit nous mobiliser :

FIXER LA POPULATION ET SE REVELER SUFFISAMMENT ATTRACTIF POUR L'ENRICHIR DE NOUVEAUX ET JEUNES APPORTS, TEL EST LE BUT A ATTEINDRE.

Les moyens.

Voici quelques moyens :

1 - AUGMENTATION DES SERVICES OFFERTS AU PUBLIC.

Afin de se maintenir et d'être attractive, la ville doit offrir à chacun une palette complète d'équipements et de services en évitant tout déplacement au Nord.

Chaque Rezéen doit trouver dans sa ville ce dont il a besoin (services publics, santé, loisirs, etc.).

Mieux : le Sud-Loire soit venir chercher à Rezé ce qu'il n'a pas chez lui.

2 - AMENAGEMENT URBAIN

La poursuite de l'aménagement des quartiers passe par une plus grande ouverture au commerce, à l'artisanat et aux services.

3 - LA VOIRIE DE DESENCLAVEMENT

Oxygéner la ville, non pour la transformer en ligne de fuite ou point de passage mais bien en un lieu de rencontre attractif.

4 - L'URBANISATION

Dans les secteurs déjà habités, elle doit s'opérer par la reconquête de certains quartiers. Réhabilitation à Trentemoult. Rénovation et réhabilitation au Château et à Pont-Rousseau.

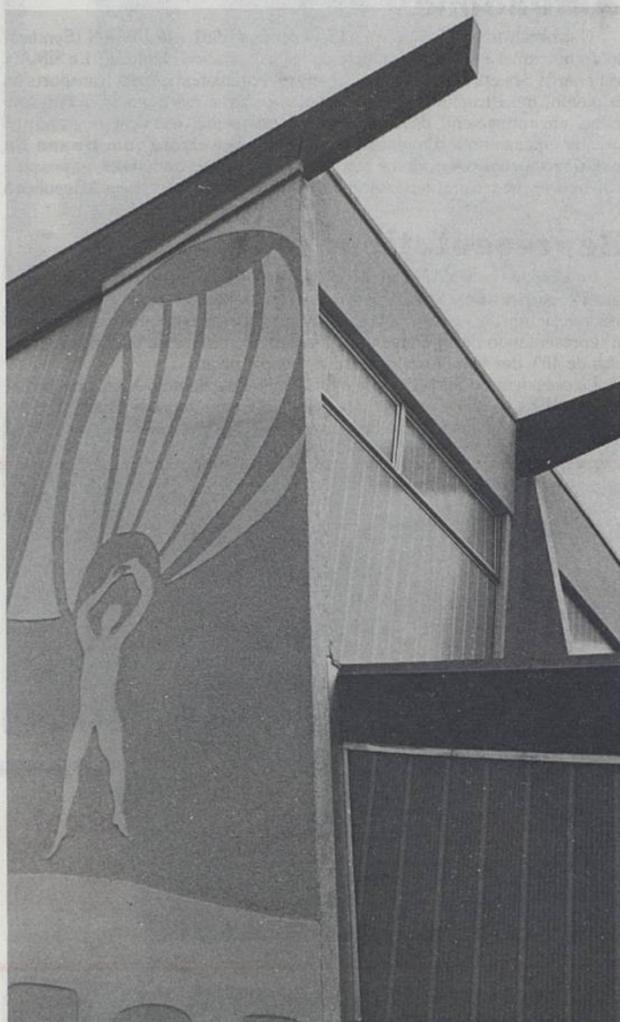
Cette urbanisation demande l'utilisation rationnelle de l'espace encore libre -Bourderie, Jaunais, Butte de Praud-.

5 - QUARTIERS

Continuer l'équipement léger dans les quartiers, c'est vivifier la vie de la Cité.

Vous venez de le lire,

la municipalité a un grand projet pour Rezé. Elle invite toutes les Rezéennes et tous les Rezéens à débattre de l'avenir de leur ville...



LA LETTRE DES PARTIS.

P.S.

Avec vous, à Rezé le socialisme ça marche.

Vous venez de parcourir le bilan de six années de gestion municipale. Il prouve que les socialistes tiennent leurs promesses.

Aussi bon et sain soient l'inventaire et la gestion de notre ville, ils seraient insuffisants s'ils ne concouraient à rapprocher les Rezéens pour toujours plus de «convivialité».

La vie de notre temps nous agresse, son rythme s'accroît engendrant fatigue, isolement et dépression. Les problèmes du chômage et de l'insertion professionnelle sont toujours présents. Que répondre aux exigences sociales des plus faibles, des plus déshérités.

Voici la réponse des socialistes à ces questions de notre société :

- INSUFFLER PLUS DE FRATERNITE DANS LA VILLE.

La politique d'animation qui se développe autour des Offices municipaux avec la participation efficace des associations Rezéennes, la vie des quartiers qui se réinstalle, rapprochent les habitants de la Cité.

Il nous faut poursuivre dans ce sens.

- ELARGIR LA SOLIDARITE

La politique sociale dirigée vers l'ensemble des Rezéens, enfants, jeunes ou adultes, actifs ou retraités permet par une répartition plus juste des aides et des services, la solidarité de tous vers chacun.

Nous devons continuer dans cette voie.

- PROMOUVOIR TOUJOURS PLUS DE LIBERTE

Des jardins, des promenades, des places à la mesure des hommes, une amélioration des moyens de transport, de communication, l'élargissement des services tel que les crèches ou le maintien des anciens chez eux, voilà des actions qui concourent au mieux être. Chacun va élargir ainsi ses espaces de liberté.

Nous travaillerons encore à cette liberté.

Nous venons d'énumérer les trois motivations profondes des femmes et des hommes socialistes qui ont aidé à façonner notre Cité.

Pour continuer ce que nous faisons ensemble depuis 24 ans, l'adhésion profonde de chaque Rezéen est nécessaire.

ENSEMBLE NOUS ALLONS CONTINUER CE TRAVAIL.

P.C.F.

Le bon chemin.

Que soient si nombreux les travailleurs, les Rezéens qui nous font part de leur amertume, de leur mécontentement, voire de leurs hésitations, est alarmant. En 1981, sans l'apport décisif des voix communistes, la droite serait toujours majoritaire. A Rezé, comme dans tout le pays, les travailleurs se sont réjouis de ce que la gauche gouverne enfin, de ce que des ministres communistes reprennent l'oeuvre entreprise à la Libération.

Or, tous ces travailleurs ont vu le gouvernement de leur choix laisser la même télé ensorceler l'opinion publique et répercuter le même anticommunisme et un antisoviétisme plus injurieux ; les mêmes giscardiens continuer de diriger les entreprises nationalisées, etc.

Ces travailleurs nous disent être mécontents. Mais enfin, laisserons-nous le vieil arbre nous cacher la forêt nouvelle ?

Les questions que pose l'Union et ses contradictions ne seront résolues que dans la lutte incessante contre l'ennemi commun. Les luttes victorieuses contre la monarchie dans l'entreprise (ex. Talbot, Citroën) vont dans ce sens. Ces succès ont consolidé le gouvernement et s'il est vrai que sans la C.G.T. la victoire n'était pas possible, l'aurait-elle été sous Barre et sous Chirac ?

Inversement, que serait un gouvernement sans ministres communistes aujourd'hui ? Poser la question, c'est y répondre.

Que notre électoral, et bien au-delà, s'impatiente n'est pas le danger. Mais que les travailleurs de ce pays se découragent ou se désintéressent faciliterait, quitte à le regretter le lendemain, une avancée du pire, et le pire c'est Giscard, c'est Chirac, c'est la droite.

Il nous a semblé bon de dire ces choses au moment où la bataille pour les municipales est engagée. Au moment où se constitue la liste (à l'heure où nous imprimons) il est bon que les Rezéennes et les Rezéens considèrent que cette liste d'union doit être la plus large possible, avec une représentation communiste tout simplement honnête. Ceci afin d'assurer à l'Union de la Gauche une nouvelle victoire à Rezé, le 6 mars 1983.

M.R.G.

La présence radicale à Rezé.

Depuis 54 ans les Radicaux-Socialistes sont présents dans notre Municipalité.

Éléments de progrès et d'équilibre, fervents défenseurs d'une certaine forme d'humanisme, ils ont continuellement apporté leur contribution au développement de notre Ville.

Le Mouvement des Radicaux de Gauche, présent aux côtés d'Alexandre Plancher puis de Jacques Floch, a toujours été une force de proposition et de réalisation, particulièrement en ce qui concerne le Cadre de Vie et l'Environnement.

Avec Michel Crépeau, l'écologie est maintenant un critère de Gouvernement, à Rezé c'est une réalité ; le travail effectué en est le témoin : pour que notre Ville respire, gaspille moins, rende enfin son espace à ses habitants.

Avec la Gauche Unie nous devons persévérer dans cette voie.

Du 11 au 15 Mai 1983, au cours du week-end de l'Ascension, Rezé recevra Saint-Wendel, pour fêter le dixième anniversaire du Jumelage des deux villes.

Partager les repas et loger sous le même toit sont les meilleurs moyens de concrétiser l'amitié.

150 AMIS ALLEMANDS ESPERENT ETRE RECU DANS LES FAMILLES REZEENNES.

La Commission «Accueil et Hébergement» créée par l'Office Municipal du Jumelage vous demande d'accueillir nos amis Allemands.

Est-il nécessaire de parler Allemand ?

L'expérience a montré depuis 10 ans que la bonne volonté et l'attention surmontaient la difficulté. En outre, beaucoup de Wendeliens parlent Français.

RECEVEZ VOS AMIS ALLEMANDS, REPONDEZ NOMBREUX !

Indiquez le nombre de personnes que vous pouvez héberger à l'O.M.J. - 70, Avenue de la Libération - 75.87.97.

Construire ensemble la capitale du Sud-Loire

Que sont à nos yeux les travaux de la Région du Sud-Loire ? En premier lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En second lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En troisième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En quatrième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En cinquième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En sixième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En septième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En huitième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En neuvième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement. En dixième lieu, la mise en œuvre de nos projets de développement.

Le 1er mai 1977, la Région du Sud-Loire a été créée. Elle a pour mission de promouvoir le développement de la région et de lutter contre les inégalités territoriales.

La présence régionale à Rezé

Depuis six ans les Radicaux-Socialistes sont présents dans la Municipalité de Rezé. Ils ont pour mission de promouvoir le développement de la région et de lutter contre les inégalités territoriales. Ils ont pour mission de promouvoir le développement de la région et de lutter contre les inégalités territoriales. Ils ont pour mission de promouvoir le développement de la région et de lutter contre les inégalités territoriales.

Avec vous à Rezé le socialisme de marche

Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement. Vous venez de prendre connaissance de nos projets de développement.

1977 - 1983

SIX ANS

DE GESTION MUNICIPALE

A VOTRE SERVICE



REZE INFORMATION

NUMERO SPECIAL

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Du 7 au 15 Mai 1983

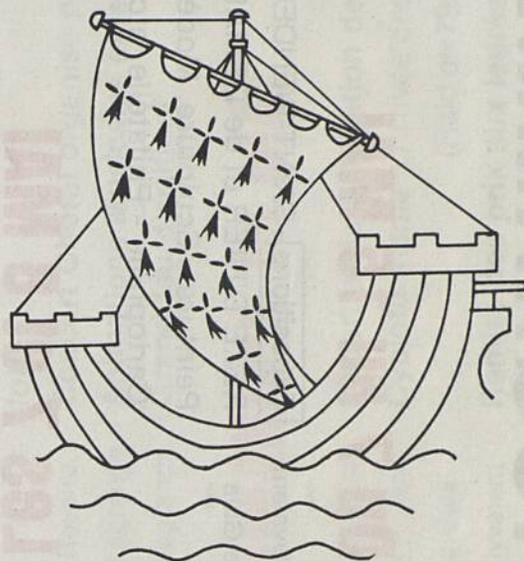
REZE

fête

le 10^{eme}

Anniversaire de
son Jumelage

avec



Ville de
ARCHIVES
REZÉ

SAINT-WENDEL
R.F.A.

OFFICE MUNICIPAL DU JUMELAGE ET DES RELATIONS EXTERIEURES

Per_22_1983_HS



Nous voici arrivés au 10^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Saint-Wendel. L'an dernier, les festivités eurent lieu en Sarre et les Rezéens y participèrent en nombre. Cette année, nous n'attendons pas moins de 150 Wendeliens dans nos familles.

...10 ans déjà ! mais qu'avons nous fait pendant tout ce temps ?

«Persuadés que la consolidation et l'approfondissement des relations d'amitié entre la France et l'Allemagne demeurent un devoir permanent, et convaincus que la création d'une conscience européenne dépend essentiellement de la multiplication des contacts humains, les citoyens des deux villes se sont unis afin de contribuer, par ce jumelage, à la réalisation de ces principes».

Cette phrase est extraite du document qui fut signé, le 8 Septembre 1973, par le Bourgmestre de Saint-Wendel, M. Graff, et le Maire de Rezé, M. Plancher, lors des cérémonies officielles qui ont scellées ce jumelage.

Dans ce document, les deux villes s'engagent à favoriser de toutes leurs forces, les diverses possibilités de contacts et à approfondir la compréhension des réalités culturelles, sociales, économiques et politiques du partenaire.

Au départ

Au début des années 1970, Rezé décide, sur l'initiative du Conseil Municipal, de chercher une ville partenaire.

Au printemps 1972, les représentants de Rezé et Saint-Wendel se réunissent. Ces rencontres, empreintes d'un grand esprit d'amitié, se déroulèrent dans une atmosphère si chaleureuse que les Conseillers Municipaux se prononcèrent en faveur du Jumelage, bien qu'il apparût un certain nombre de différences entre les deux villes.

En 1973, les élus des deux cités votent le jumelage.

Le 1^{er} Janvier 1974, la loi sur la réforme régionale prend effet dans la Sarre ; 15 localités, jusqu'ici autonomes, se joignent à Saint-Wendel qui devient une cité plus grande, administrée par un nouveau Maire, Jacob Feller.

A la mort d'Alexandre Plancher, en 1978, Jacques Floch assure la continuité de l'oeuvre entreprise. Des contacts réguliers sont noués entre les établissements scolaires, les associations, les familles des deux villes.

Et maintenant

Les échanges scolaires viennent en tête, grâce à leur régularité et leur intensité ; ils s'effectuent systématiquement par établissement, une fois à Rezé, une fois à Saint-Wendel, chaque année.

S'il fallait faire un bilan d'une décennie ?

Après les cérémonies prestigieuses qui saluèrent la naissance du jumelage, après les visites de délégations comprenant parfois près de 200 personnes, la routine nous guettait. Nous avons su éviter ce piège et nos relations sont plus que jamais dynamiques. De nouveaux contacts se sont dernièrement établis, je veux parler des échanges entre commerçants, artisans et anciens. En outre, l'Office des Loisirs d'Enfants de Rezé organise, au printemps 1983, un séjour Franco-Allemand, à la Pinelais et un camp itinérant autour de Saint-Wendel, cet été.

Ces dix premières années de jumelage nous indiquent le chemin à suivre : oeuvrer dans le sens du travail déjà accompli.

Le Président du Comité Saint-Wendel
Jean-Luc Tréberne.

REZE-INFORMATION

Bimestriel d'Informations municipales
Gérant: J. Floch
Directeur de publication: Daniel Prin
Réalisation: Mairie de Rezé

PROGRAMME

Du 7 au 15 MAI

De 9 h à 12 h Centre Polyvalent **Expositions** - SAINT-WENDEL : une ville change de visage,
De 14 h à 19 h du Chêne Gala REZE D'HIER et de DEMAIN,
Peinture - Sculpture, Modèles réduits -
Cartophilie - Philatélie, etc...

Les 7 et 8 MAI

De 9 h à 12 h Centre polyvalent **Philatélie** - Bureau temporaire des P.T.T.
De 14 h à 17 h du Chêne Gala

JEUDI 12 MAI

Toute la journée Ragon **Fête des Caillebottes**,
Vers 18 h C.O.S.E.C. **Arrivée de la Délégation de Saint-Wendel.**

VENDREDI 13 MAI

Le matin Marché de la Poste **Vente de produits Sarrois**, animation musicale,
10 h C.O.S.E.C. **Ensemble vocal des CM¹ et CM² des Ecoles Publiques**,
14 h Stade et Piscine **Fête de l'U.S.E.P.** (sports scolaires),
14 h à 17 h Ecoles publiques de Rezé **Animation et portes ouvertes**,
17 h 30 Ecole de Musique **Portes ouvertes**,
18 h 13, Rue Fontaine Launay **Concerts Auditions**,
21 h 30 Eglise Saint-Paul **Concert BACH** (O.M.C.), avec l'Ensemble Baroque de Poitiers.

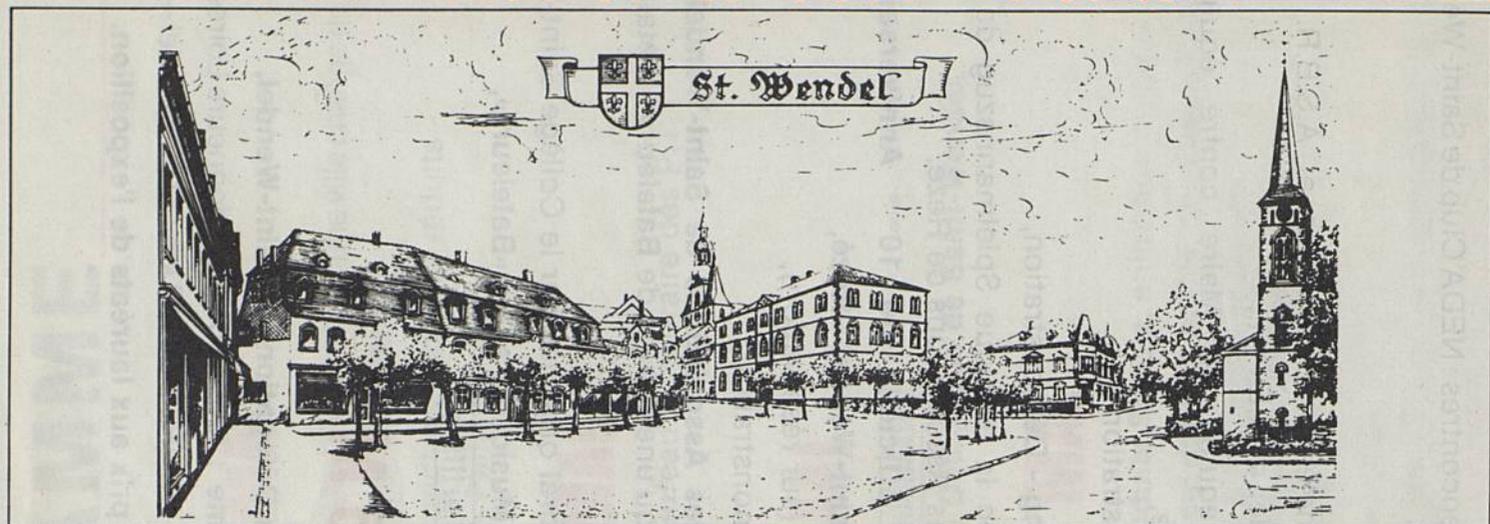
SAMEDI 14 MAI

9 h 30 à 12 h 30 Piscine **Natation** - Rencontres : NEDA Club de Saint-Wendel et A.S.B.R.,
9 h Stade Léo Lagrange **Football** -
Equipes jumelées : Blau-Weiss et A.S.B.R. contre Oberlinxweiler et A.E.P.R.,
Seniors : équipe du Maire contre équipe du Bourgmestre,
10 h à 18 h Près du C.O.S.E.C. **Tir** - Démonstration
11 h 30 à 12 h 15 Avenue Léon Blum **Roller Skating** - Démonstration,
12 h 15 de la Place du Pays de Retz au Stade **Défilé** - avec la musique Spielmannszug de Saint-Wendel et les Associations de Rezé,
12 h 30 Stade Léo Lagrange **Cérémonie officielle du 10^{ème} Anniversaire du Jumelage Saint-Wendel—Rezé**,
13 h C.O.S.E.C. **Buffet froid** (sur réservation),
15 h au Wiel's **Billard** - démonstration,
16 h à 22 h 30 C.O.S.E.C. **Spectacle des Associations de Saint-Wendel et de Rezé**, ainsi qu'une troupe de **Bateleurs** «Il était... une fois !»,
20 h 30 Eglise du Rosaire **Concert Choral** organisé par le Collège Saint-Paul,
22 h 30 à 23 h Stade Léo Lagrange **Animations Musicales et les «Bateleurs»**,
23 h Stade Léo Lagrange **Grand feu d'artifice**

DIMANCHE 15 MAI

9 h Avenue Léon Blum **Départ de la Délégation de Saint-Wendel**,
14 h 30 Centre Polyvalent **Cyclotourisme** : Arrivée des Randonneurs Loire-Océan (Raid de 792 km : Saint-Wendel — Rezé),
15 h Centre polyvalent **Remise des prix aux lauréats de l'exposition.**
du Chêne Gala

Connaissance de Saint - Wendel



C'est dans une ravissante région, au coeur des collines boisées de la Sarre-Nahe, qu'est située la ville de Saint-Wendel, chef-lieu d'arrondissement de la Sarre.

Ses origines remontent à l'époque mérovingienne. Elle doit son nom à Saint Wendalin, qui vint, vers la fin du VI^{ème} siècle apporter le christianisme.

L'histoire de la ville est pleine de bouleversements. En 1180, pour la première fois, son nom apparaît dans des documents. En 1300, il est fait mention d'un château fort acquis par les Comtes de Sarrebruck. En 1328, ce château et le bourg qui l'entoure sont vendus à l'Archevêque Balduin de Trèves. En 1332, Saint-Wendel acquiert les droits de Ville et le droit de tenir marché.

C'est en 1794 que prend fin son appartenance à l'Electorat de Trèves. Le traité de paix de Campo Formio accorde toute la rive gauche du Rhin à la France. Et Saint-Wendel devient chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sarrebrück.

En 1815, le Congrès de Vienne fait de St-Wendel la capitale d'un territoire de 25 000 habitants attribué au Duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld et prend, en 1819, le nom de Principauté de Lichtenberg. Le règne des Cobourg prend fin en 1834, lorsque la ville devient prussienne et chef-lieu d'arrondissement du district de Trèves.

Dans la suite de son histoire, Saint-Wendel partage le sort des autres villes et communes de la Sarre : 1935 retour, après un référendum, dans le sein du Reich. 1947, nouvelle séparation de l'Allemagne et union douanière avec la France. 1955, nouveau référendum, rattachement politique et économique à la République Fédérale d'Allemagne.

Le 1^{er} Janvier 1974, une nouvelle ville est née, regroupant la cité de Saint-Wendel et 15 communes jusque-là indépendantes. Saint-Wendel est le plus important centre économique, culturel et administratif du Nord de la Sarre.

Une bibliothèque municipale, la venue régulière de tournées théâtrales renommées, des cours de formation continue pour adultes (Volkshochschule), de très nombreuses expositions d'art, de multiples associations lui donnent une vie culturelle animée.

De nombreuses possibilités sont également offertes dans les domaines des sports et des loisirs. Une piscine découverte chauffée, une piscine couverte, des terrains de sports et de tennis, des courts couverts, une école d'équitation, des sociétés de tir sont à la disposition des habitants. Ceux qui aiment les loisirs plus calmes préféreront, soit les vastes forêts, soit le terrain boisé du Bosenberg, entourant un établissement de cure et, au centre-ville, le parc municipal.

La visite de la Basilique et de la Chapelle Saint-Wendel est particulièrement recommandée. Le musée ethnologique de la Mission vaut le détour. On y trouvera exposées les riches collections ramenées de divers continents par les missionnaires de Steyl.

Il est également intéressant de voir l'église catholique de Bliesen, avec son clocher roman, le Temple protestant de Dörrenbach datant des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, le Temple de Niederkirchen, église villageoise dont le noyau est de style roman, et le Temple de Niederlinxweiler, datant de 1755.

Les alentours de Saint-Wendel sont également pleins d'attraits et les promenades qu'on peut y faire sont innombrables. Le promeneur ne manquera pas d'admirer, en pleins champs, l'exposition permanente de sculptures (Symposium International) datant de 1971. Dix-sept sculpteurs de six nations différentes ont créé là, dans le colza et les blés, au Nord de la Ville, seize oeuvres en pierre. Elles donnent une idée de l'art plastique de notre temps.



Dernière minute

Une délégation Algérienne de la Ville d'Aïn-Eddelfa participera aux festivités du 10^{ème} anniversaire du Jumelage Saint-Wendel — Rezé.

Un jumelage Rezé — Aïn-Eddelfa sera officialisé la 3^{ème} semaine de septembre, en Algérie.